



GMT
4 mai 2019
SRVANNES

AVENANT N°1

AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Modifications :

11. LE DEPART.

Supprimer 11.1 et remplacer par :

« Il y aura une ligne PAV, dériveurs (multi et mono) et Guépards et une ligne Multi 2000 et habitables.

Les deux lignes sont définies comme suit :

L'extrémité de la ligne de départ est déterminée par le mât d'un bateau du comité de course, arborant un pavillon orange à tribord et le coté parcours :

- d'une bouée conique **BLANCHE** à bâbord pour la ligne PAV, dériveurs (multi et mono) et Guépards.

- d'une bouée conique **ROUGE** à bâbord pour la ligne Multi 2000 et habitables. »

15. HEURES ET TEMPS LIMITES.

Supprimer 15.1 b et remplacer par :

« Tout bateau qui n'aura pas franchi, la porte située à la marque Gregan **avant 12h00 (voir remarque sur le parcours)**, devra passer dans cette porte, et faire demi tour. Il ne devra pas entrer en rivière d'Auray. Il sera classé dans son ordre à l'arrivée normale, après le dernier bateau de sa série, ayant effectué le parcours complet.

La ligne d'arrivée sera fermée à 19h30 »

Vannes le 26 avril 2019 à 19h.

Hervé Gautier